

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

_ DOSSIER : *Un nouveau statut pour valoriser*
**les artisans
traditionnels**

_ CULTURE BOUGE : *UNE GRANDE FÊTE DE LA MUSIQUE... AVANT L'HEURE !
PREMIÈRE ÉDITION DU SALON DES ARTS DE LA MAISON
UN RALLYE LECTURE SUR LA CAUSE ANIMALE
STÉPHANIE M EXPOSE SES ŒUVRES « EN CASCADE »*

_ UN VISAGE, DES SAVOIRS : *KAYA CRÉATIONS, UN ÉLAN DE MODERNITÉ*

MAI 2022

NUMÉRO 175

MENSUEL GRATUIT



PROMOTION

UA REVA TATOU

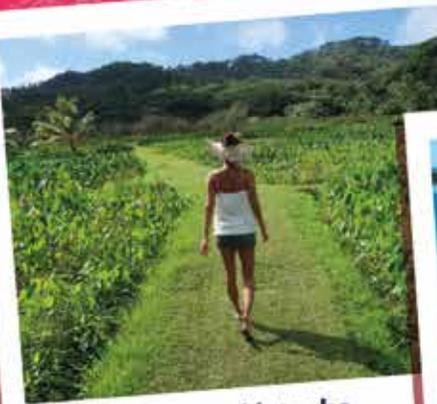
SÉJOURS
À PRIX
CASSÉS*

19 avril
au 22 juin

Hors retours les 28, 29 mai et 6 juin.



Comme Tahirai
visite **TIKEHAU**



Comme Natacha
visite **RURUTU**



Comme Hanohano
visite **MANGAREVA**

Renseignements sur www.sejoursdanslesiles.pf
ou  Séjours dans les îles Air Tahiti

En partenariat avec
TAHITI
TOURISME

30 ans
SÉJOURS DANS LES ÎLES
D'AIR TAHITI

La photo du mois

Quatre artistes de Polynésie à la Biennale "Révélations" à Paris

« La Polynésie française participe pour la première fois à la Biennale internationale des métiers d'art et création intitulée *Révélations* à Paris du 9 au 12 juin prochain.

Organisée tous les 2 ans, « *Révélations* » est le rendez-vous incontournable qui célèbre la création française et internationale. Cet événement rassemble les professionnels du marché de la création et les amateurs d'artisanat d'art autour d'œuvres inédites et de savoir-faire exceptionnels, et accueillera cette année plus de 500 exposants qui reflètent toute la diversité, le talent et l'audace d'un secteur en mouvement.

Quatre artisans d'art spécialisés dans le travail de la nacre, du bois et du tressage ont été sélectionnés en 2021, à l'occasion de la venue du commissaire d'exposition de la biennale. La délégation polynésienne regroupe Ken Hardie, Heremoana Buchin, Vaihere Tauraa et Vainui Barsinas. Ils proposeront des œuvres représentatives de la création artisanale polynésienne contemporaine, ainsi qu'une œuvre commune dont la création leur a permis d'allier leurs savoir-faire. Retrouvez plus d'information dans le *Hiro'a* de juin.



© Service de l'artisanat traditionnel

présentation des institutions

4

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale réglementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.
Tél. : (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PU OHIPA RIMA'I (ART)

Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.
Tél. : (689) 40 545 400 - Fax : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

La Maison des Jeunes a été créée en 1971, et devient en avril 1998 l'EPA* actuel. Longtemps en charge du Heiva i Tahiti, ses missions sont doubles : l'animation et la diffusion de la culture en Polynésie en favorisant la création artistique et l'organisation et la promotion de manifestations populaires. L'établissement comprend deux bibliothèques, une discothèque, des salles d'exposition, de cours, de projections, ainsi que deux théâtres et de nombreux espaces de spectacle et d'exposition en plein air.
Tél. : (689) 40 544 544 - Fax : (689) 40 428 569 - Mail : tauhiti@mail.pf - www.maisondelaculture.pf

MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES - TE FARE MANAHA (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.
Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.
Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf



CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PU HA'API'IRAA TORO'A RIMA'I (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.
Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.
Tel. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf



PETIT LEXIQUE

* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : un Établissement Public Administratif est une personne morale de droit public disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission classique d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale. Elle est sous le contrôle de l'État ou d'une collectivité territoriale.

SOMMAIRE

Tous les événements proposés par les partenaires du Hiro'a sont organisés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

6-7 DIX QUESTIONS À

Tatiana Botty, cheffe de projet culturel et adjointe au chef du département des activités permanentes de la Maison de la culture

8-11 CULTURE BOUGE

*Une grande fête de la musique... avant l'heure !
Première édition du Salon des arts de la maison
Un rallye lecture sur la cause animale
Stéphanie M expose ses œuvres « en cascade »*

12 TRÉSOR DE POLYNÉSIE

Restauration d'un marae de Fare Hape à la Papenoo

13 E REO TŌ'U

Te tahi mau parau nō te honu

14-15 L'ŒUVRE DU MOIS

Escale à Huahine

16-21 DOSSIER

Un nouveau statut pour valoriser les artisans traditionnels

22-23 UN VISAGE, DES SAVOIRS

Kaya Créations, un élan de modernité

24-27 LE SAVIEZ-VOUS ?

*Diplôme : dernière ligne droite pour les élèves
Motivation exigée pour le DN MADE
Opération Bobcat, 1942-2022*

28-29 PROGRAMME

30 ACTUS

31-34 RETOUR SUR

Art et passion

HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit tiré à 2 000 exemplaires

Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture et du Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

Édition : Tahiti Graphics

Punaauia

Tél. : (689) 40 810 936

Réalisation : pilepoildesigntahiti@gmail.com

Direction éditoriale : Jean-Christophe Shigetomi - 40 503 105

Rédactrice en chef : Alexandra Sigaud-Fourny

alex@alesimedia.com

Secrétaire de rédaction : Héléne Missotte

Rédacteurs : Alexandra Sigaud-Fourny,

Natea Montillier Tetuanui, Valentine Livine, Pauline Stasi

Jean-Christophe Shigetomi, Frédéric Cibard et Delphine Barrais.

Impression : Tahiti Graphics

Dépôt légal : Mai 2022

Couverture : © Alesimédia

DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !

Des questions, des suggestions ? Écrivez à : communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.conservatoire.pf

www.maisondelaculture.pf

www.culture-patrimoine.pf

www.museetahiti.pf

www.cma.pf

www.artisanat.pf

www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !

5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL



SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL



CENTRE DES MÉTIERS D'ART



MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES



CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI



CENTRE DES MÉTIERS D'ART

« La culture, c'est la vie »

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE STASI - PHOTOS : PAULINE STASI

Cheffe de projet culturel, Tatiana Botty est la toute nouvelle adjointe au chef du département des activités permanentes de Te Fare Tauhiti Nui. Forte d'un background forgé pendant plus de vingt ans dans de nombreux services de l'administration polynésienne, cette passionnée de l'art de vivre polynésien n'aspire qu'à mettre son expérience et son dynamisme au service de la culture et de la population.

Vous venez d'être nommée adjointe au chef du département des activités permanentes de la Maison de la culture.

« J'ai en effet pris mes fonctions à Te Fare Tauhiti Nui le 1^{er} mars dernier. En cette qualité, mon rôle principal est de piloter et animer ce département qui a en charge la médiathèque, la médiation culturelle et les expositions artistiques. »

Pourriez-vous nous dire quelques mots vous concernant ?

« Fonctionnaire titulaire de l'administration territoriale depuis 1999, j'ai travaillé au sein de différentes directions dont celles relevant des finances. C'est donc un virage à 180° inspiré d'un bilan de compétences mais aussi d'une volonté ancienne d'œuvrer pour le monde culturel. »

Quelles sont les raisons qui ont motivé ce choix ?

« J'avais envie de découvrir un nouvel environnement de travail et de mettre à profit toutes les compétences acquises au cours de ma carrière, au service de la culture polynésienne et du monde de la culture en général. En effet, la culture a toujours eu une place importante dans ma vie ; j'adore lire, aller au théâtre, écouter de la musique et aller voir les spectacles du Heiva... La culture, c'est la vie ! Animée d'un grand sens du service public, je me suis demandée comment je pouvais concilier mon attrait pour la culture avec le travail au quotidien tout en étant au service des autres. »

Comment se déroulent ces débuts ?

« Tout se passe très bien. Bien sûr, c'est un univers très différent de ce que j'ai pu connaître jusqu'à présent, mais l'accueil est polynésien, chaleureux et attentionné. D'ailleurs, je voudrais en remercier toute l'équipe de la Maison de la culture. Dans

le contexte actuel et à la sortie de la crise sanitaire que nous venons de vivre, je me sens privilégiée parce que l'établissement a repris l'entièreté de ses activités cette année. »

Quelles sont vos premières impressions ?

« Je vis une réelle immersion dans la culture ! Plus que tout, je mesure l'importance de parler le *reo tahiti*. Ne dit-on pas qu' "une langue qui meurt, c'est une vision du monde qui disparaît". Fruit d'un métissage, je ne parle pas le *reo tahiti*, je le comprends un peu. L'année dernière, je me suis inscrite à des cours. Il n'y a pas d'âge pour apprendre. J'encourage tout le monde à venir prendre des cours à TFTN avec Maxime Hunter qui partage sa passion avec bienveillance et patience. »

Quelle sera votre ligne de conduite ?

« Je suis là pour m'inscrire dans la continuité de ce qui a été mené jusqu'à présent. Toutes les personnes qui ont œuvré à TFTN ont fait un travail remarquable. C'est le travail de toute une équipe, celle d'hier, celle d'aujourd'hui et celle de demain. J'aime beaucoup l'adage qui dit : "Seul, on va vite, mais ensemble, on va plus loin." Je ne suis pas du sérail alors je ferai mon travail avec beaucoup d'humilité en favorisant la coopération, la co-construction et les partenariats. »

Certaines thématiques vous tiennent plus à cœur ?

« À mon sens, la culture joue et doit jouer un vrai rôle dans la société. Mon rôle est d'appuyer toutes les actions qui soutiennent la culture mais j'aurai tendance à promouvoir davantage la lecture et l'écriture. Elles permettent de valoriser la notion de transmission aux générations futures qui peuvent puiser dans les livres des savoirs, des histoires, des légendes,



Tatiana Botty, adjointe au chef du département des activités permanentes depuis le 1^{er} mars.

des traditions, etc. Mary Walworth, directrice de recherche en linguistique comparée océanienne au Max Planck Institute a dit récemment lors de son bref passage en Polynésie : "Si une langue n'est pas bien documentée, c'est une catastrophe." Il s'agirait entre autres de s'inscrire dans la mouvance de la revue Littéramā'ohi créée pour promouvoir la littérature autochtone de la Polynésie française. »

Souhaitez-vous développer certains ateliers ?

« De nouveaux ateliers sont régulièrement proposés afin de diversifier l'offre. Pour les années à venir et face à la numérisation, il serait intéressant d'axer certains ateliers davantage sur les relations humaines, et la culture de manière générale en est un merveilleux facteur. À cet égard, l'établissement souhaite multiplier les ateliers d'immersion afin de continuer à susciter et à soutenir les initiatives concourant au développement des connaissances culturelles polynésiennes et à la promotion des valeurs polynésiennes de partage, d'entraide, de bienveillance et d'empathie que nous avons la responsabilité de faire perdurer. Il s'agit de maintenir l'humain au cœur même de la culture. »

Qu'en est-il des expositions ?

« TFTN permet chaque année à de nombreux artistes d'exposer leurs œuvres. Planifiées

plusieurs mois à l'avance, celles de 2022 sont déjà bouclées et le programme est dense. Pour 2023, l'équipe souhaiterait sortir des sentiers battus avec des expositions d'initiative afin d'aborder des thèmes qui ne le sont pas forcément par les artistes. Et aussi capter de nouveaux publics, en particulier les jeunes parce qu'ils sont l'avenir et se construisent au présent. Nous réfléchissons également à rendre le visiteur plus actif avec, pourquoi pas, des interactions participatives et numériques par exemple. »

Pour conclure, y a-t-il un ou des challenges à relever ?

« La danse polynésienne, le *va'a* ont su prendre une place très importante dans la société polynésienne. Si j'avais un challenge à relever, ce serait d'amener la population à s'intéresser aux autres pans de la culture polynésienne et de développer des partenariats dans ce sens car la culture polynésienne est forte d'une richesse multiple (l'artisanat, les chants, la littérature, le sport, la nature, la gastronomie, etc.). L'idée serait d'organiser de nouveaux événements visant à contribuer au rayonnement de la culture polynésienne dans toute sa diversité tout en favorisant l'ouverture à la culture dans toutes ses dimensions. » ♦

Une grande fête de la musique... avant l'heure !

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC CIBARD – PHOTOS : CHRISTOPHE MOLINIER ET VINCENT WARGNIER POUR CAPF/21

Ils seront plus de deux cents jeunes musiciens et artistes confirmés à accueillir le grand public, samedi 14 mai prochain à 15 heures, salon Endeavour du Tahiti by Pearl Resorts à Arue, à l'occasion du Concert des ensembles 2022 du CAPF.



lyrique dirigé par Peterson Cowan, le chœur des adultes du CAPF par Nathalie Villereynier sur une inspiration de *West Side Story*, le chœur des jeunes talents conduit par Bruno Demougeot et ses gospels angéliques, et enfin le chœur des enfants (Nathalie également) qui vous montreront qu'ils sont de bons et vrais mousquetaires.

Du côté des ensembles, on retrouvera avec plaisir celui des guitares traditionnelles et folk, dirigé par Tiheni Ena et l'ensemble des violoncelles par Simon Pillard... qui interprétera notamment une étonnante reprise de Metallica.

Véritable institution dans les programmes événementiels de l'établissement, le Concert des ensembles du Conservatoire artistique de Polynésie française, très attendu par les familles de parents d'élèves, est également ouvert à toute personne souhaitant découvrir les activités du CAPF... et bien évidemment, à tous les mélomanes, nombreux et heureux de vivre un beau moment de partage musical marqué par sa diversité.



Le chœur des adultes

Le programme très riche – du grand classique au swing des grands orchestres – permettra aux spectateurs d'entendre différentes formations, des musiciens juniors aux concertistes de la grande harmonie. Il y en aura pour tous les goûts : les amateurs de chant choral y trouveront leur compte avec les chanteurs de l'atelier



Enfin, du côté des grandes formations, on retrouvera le petit orchestre à cordes d'Amandine Clémencet ; la Petite Harmonie, dirigée par Vaianu Walker ; et enfin, la grande Harmonie, conduite par Colin Raoulx, qui conclura en beauté près de trois heures de concert menées tambour battant. ♦

PRATIQUE

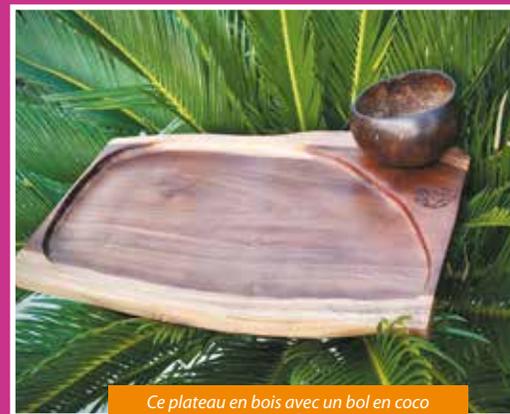
Concert 2022 des ensembles du CAPF

- Samedi 14 mai, 15h, salon Endeavour du Tahiti by Pearl Resorts à Arue
- Billetterie au CAPF - Tél. : 40 501 414, conservatoire@conservatoire.pf et sur place le jour du concert
- Tarifs : 500 Fcfp moins de 12 ans, 1 500 Fcfp

Première édition du Salon des arts de la maison

RENCONTRE AVEC MARANIA WAN, CHARGÉE DE COMMUNICATION AU SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL. TEXTE : ALEXANDRA SIGAUDDO-FOURNY - PHOTO : ART

Valoriser les matières naturelles locales et les savoir-faire traditionnels autour du thème des arts de la maison, c'est le pari du Service de l'artisanat traditionnel qui vous donne rendez-vous du 11 au 14 mai au tout premier Salon des arts de la maison.



Ce plateau en bois avec un bol en coco imaginé par 'Aua Tahiti sera à gagner.

Si, comme nous, vous trouvez que les matières naturelles ont plus que jamais leur place dans la décoration de nos maisons, ne manquez pas la première édition du Salon des arts de la maison qui se déroule du 11 au 14 mai, au Hilton Hôtel Tahiti, à Fa'a'a. Organisé par le Service de l'artisanat traditionnel, ce salon à thème réunit trente artisans dont le travail à partir de matières locales et leurs savoir-faire traditionnels permettent de créer des accessoires déco inspirants, originaux et surtout locaux. « L'idée était à la fois de présenter des alternatives aux matières plastiques dans le domaine des arts de la maison, mais aussi de montrer que l'artisanat traditionnel pouvait tout à fait rimer avec tendance et modernité », souligne Marania Wan, chargée de communication du Service de l'artisanat traditionnel. On y retrouve donc toutes les catégories d'artisanat polynésien : tifaifai, sculpture, gravure, vannerie ou encore travail des coquillages, mais avec des produits finis bien différents de ce que l'on trouve habituellement sur les salons. C'est le cas des propositions de Ramona, une artisanne de Rurutu. Cette spécialiste de la vannerie a créé spécialement pour ce salon des éventails décoratifs et un chapeau incroyable d'1,30 m de diamètre pour une déco murale unique. Anaïs Lissant d'Anaïs créations a, elle, imaginé des miroirs à base de paé'ore, nacre et coquillages. « Proposer

un salon avec une thématique exclusive sur la décoration, l'art de la table et le linge de maison permet à des artisans de se renouveler, de se réinventer. C'est aussi une occasion pour eux d'être mis en avant, car ils ont souvent l'impression d'être peu visibles au milieu des bijoux sur les salons habituels », précise Marania.

Des alternatives au plastique

Si l'originalité et le savoir-faire étaient des critères de sélection pour participer à ce salon, le Service de l'artisanat traditionnel tenait aussi à privilégier des exposants soucieux de l'environnement : « Nous avons retenu des créateurs qui proposent des alternatives au plastique, en particulier à la vaisselle en plastique qui devra être interdite à terme. C'est le cas de 'Au'a Tahiti avec ses bols en coco et ses plateaux en bois de cocotier ou encore Patuarai Guilloux d'Elmiva qui fabrique des vide-poches à partir de feuilles de bananier. »

Si vous souhaitez en savoir plus sur les artisans avant l'ouverture du salon, retrouvez le portrait de certains d'entre eux dans « Bien dans son fare », diffusé le dimanche sur TNTV. L'émission de télévision proposera même un numéro spécial dédié au salon, le 15 mai, pour voir ou revoir les objets.

Enfin, cerise sur la déco, les visiteurs peuvent participer à un jeu sur place afin de remporter de jolis cadeaux pour la maison : un assortiment de créations en coco et en bois pour la table, et personnalisable ! ♦

PRATIQUE

Salon des arts de la maison

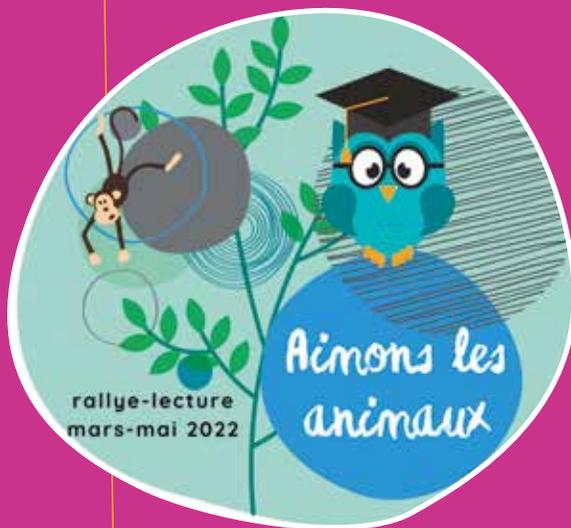
- Du 11 au 14 mai
- De 9h00 à 18h00
- Hilton Hôtel Tahiti à Fa'a'a
- Entrée libre
- Infos sur www.artisanat.pf ou sur la page Facebook : @artisanat.pf



Un rallye lecture sur la cause animale

RENCONTRE AVEC LOUISA MARMOL, RESPONSABLE DE LA MÉDIATHÈQUE À LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : PAULINE STASI - PHOTOS : TFTN

La médiathèque de la Maison de la culture propose depuis mars un rallye lecture sur le thème « *Aimons les animaux* ». À travers ce thème loin d'être choisi au hasard, la médiathèque souhaite sensibiliser les enfants à la cause animale. Les jeunes lecteurs et lectrices ont jusqu'au 11 mai pour dévorer les livres et en apprendre davantage sur nos amis les animaux.



C'est l'un des rendez-vous incontournables de tous les jeunes lecteurs en herbe : le rallye lecture. Le principe est simple et fûté. Les enfants ont deux mois environ pour lire à leur rythme une quinzaine de livres sélectionnés par la médiathèque sur un thème précis. Une petite série de questions est proposée pour chaque livre. Et il ne s'agit pas de donner sa langue au chat, les enfants arrivent toujours à trouver les réponses. À la fin du rallye, les participants, rusés comme des renards et devenus savants comme des singes, pourront être fiers comme des paons avec leurs beaux diplômes récompensant leur motivation.

Les chiens ne font pas des chats

Pour ce nouveau rallye, intitulé « *Aimons les animaux* », la médiathèque a souhaité s'intéresser à la protection des animaux. « *Il y a beaucoup d'animaux qui sont maltraités en Polynésie, battus, mal ou pas nourris. Au départ, les gens prennent des petits bichons tout mignons, puis quand ils grandissent, ils les laissent trainer. Il y a de nombreux*

chats et chiens errants. Les animaux sont abandonnés. Ce n'est pas normal », dénonce Louisa Marmol, responsable de la médiathèque à la Maison de la culture, qui n'hésite pas à appeler un chat un chat. « *La maltraitance animale, c'est révoltant.* » La jeune femme souhaite que ce rallye puisse aider à sensibiliser les enfants à la protection des animaux. Car effectivement, souvent, les chiens ne font pas des chats. « *Si un enfant voit tous les jours dans sa cour un chien attaché en plein soleil sans eau, cela ne le choquera peut-être pas, car cela fait partie de son quotidien* », regrette la responsable.

Sensible à la cause animale, Louisa Marmol a donc orienté ce rallye lecture vers un sujet plus sociétal que ne l'est d'ordinaire ce type d'événements. « *C'est vrai qu'on aborde souvent des thèmes sur les contes, les légendes, Noël, etc., dans les rallyes et c'est très intéressant bien sûr, mais finalement, on peut aussi parler de thèmes plus en lien avec la vie afin de faire prendre conscience de certaines causes. Dans une médiathèque aussi, on peut faire bouger les choses !* », note la responsable avec motivation. D'ailleurs, elle compte bien ne pas faire l'autruche et aborder régulièrement d'autres sujets de société. ♦



PRATIQUE

Rallye lecture

- Gratuit, le rallye lecture est ouvert à tous les enfants à partir de sept ans jusqu'au 11 mai à la médiathèque de la Maison de la culture à Papeete.
- Lundi, mercredi, jeudi : 8h-17h ; mardi : 10h-17h ; vendredi : 8h-16h et samedi : 8h-12h

Stéphanie M expose ses œuvres « en cascade »

TEXTE PAULINE STASI. PHOTOS : PS & STÉPHANIE M

Baptisée « *En cascade* », la seconde exposition de Stéphanie M à la Maison de la culture se tiendra du 24 au 28 mai. L'artiste y présente toute une série de toiles sur le thème du « *féminin sacré* ».



Après « *Empreintes* » en 2020, Stéphanie Gendron, de son nom d'artiste Stéphanie M, accroche de nouveau ses œuvres sur les murs de la salle Muriāvai de la Maison de la culture. Pour ce second opus dans l'établissement culturel, l'artiste a choisi de nommer cette exposition, qui rassemblera toute une série de toiles autour de la femme dans sa pleine dimension, « *En cascade* ».

« *J'ai choisi ce nom "cascade", car le thème de l'expo est vraiment le féminin ; tout l'univers de l'exposition est en lien avec la nature et le thème omniprésent est l'eau. L'eau est typiquement en relation avec l'archétype du féminin, du yin* », précise l'artiste, très attachée à la philosophie du Tao, du yin et du yang, des cinq éléments. C'est donc tout naturellement que Stéphanie M puise dans sa vie, dans ses émotions, dans ses sensibilités pour ses expressions créatives. « *Dans chacune de mes toiles, plusieurs volets de ma vie, de mes émotions se dévoilent, se mêlent et se retrouvent (...). On est tous des petits kaléidoscopes de nos histoires, de nos racines, des endroits où l'on a vécu, où l'on vit, des personnes que l'on a rencontrées. Forcément, mes toiles sont indissociables de cela. J'aime apposer des petits textes, des petites poésies pour illustrer mes tableaux* », note Stéphanie M.

Jouer avec les matières

Pour réaliser ses créations, Stéphanie M va, là encore, puiser dans différents modules. Si la peinture acrylique est sa « *base* »,

elle aime jouer avec d'autres matières. Des morceaux de tissu, de la fibre d'or, des fibres naturelles ou même encore de la nacre. « *L'art s'exprime sous de très nombreuses formes* », souligne-t-elle.

Autodidacte, elle a toujours aimé peindre. Adolescente, elle faisait du porte-à-porte avec ses toiles. Si elle rêvait de faire les Beaux-Arts, sa famille a préféré qu'elle devienne ingénieure. C'est d'ailleurs pendant ses études qu'elle a rencontré son époux, originaire de Tahiti. En 1994, elle part s'installer en Polynésie.

Si elle a longtemps proposé des formations sur le développement personnel ou des ateliers de Qi Gong & Tao Yoga, elle l'avoue, la peinture prend désormais une place de plus en plus omniprésente dans sa vie. « *J'ai besoin de peindre tous les jours, de m'y consacrer pleinement. Je ne peux m'en passer, c'est devenu presque comme vital* », reconnaît-elle.

Et quand on demande à Stéphanie M pourquoi elle a souhaité de nouveau exposer, la réponse vient comme une évidence : « *Pour le partage avec les autres. Les œuvres se doivent d'être partagées* », lance-t-elle dans un sourire. ♦



PRATIQUE

Exposition : « *En cascade* », Stéphanie M.

- Du mardi 24 au samedi 28 mai à la salle Muriāvai de la Maison de la Culture
- Entrée libre
- Renseignements : 40 544 544 / www.maisondelaculture.pf

Restauration d'un marae de fare Hape à la Papenoo

12

RENCONTRE AVEC MOOHONO NIVA, ARCHÉOLOGUE. TEXTE : DB - PHOTOS : MOOHONO NIVA

Un marae situé sur le site archéologique de Fare Hape, dans la haute vallée de Papenoo, a succombé aux assauts du temps au niveau de l'angle nord-est de la structure. Une opération de restauration a été menée en novembre 2021.



élément, l'angle nord-est de la structure s'est abimé avec le temps. « Il y a eu deux périodes de construction. On s'est aperçu que dans la partie inférieure, la partie la plus ancienne donc, il y avait un muret de soutènement puis au-dessus un double muret. » La partie inférieure aurait été en lien avec un dieu ancestral, 'Oro ou Tane. La partie supérieure daterait de la réoccupation du site par les māmāiā. Un marae n'est pas figé, il est au contraire dynamique. Il témoigne de l'évolution des hommes et de leur utilisation au fil du temps.

La partie inférieure consiste en une construction dite « en besace ». Il s'agit de l'alternance de pierres dans un sens, puis dans un autre sens, pour plus de stabilité. La partie supérieure est quant à elle un simple empilement de pierres. « Nous étions là en tant que restaurateurs », insiste l'archéologue, « et nous avons fait tout ce que nous avons pu pour respecter les agencements originaux à tous les niveaux, même si cela ne se voit pas par la suite. » ♦

Depuis l'année 2000, Fare Hape est un site culturel géré par l'association Haururu. Des pans de murs se sont effondrés. Yves Doudoute, président de Haururu, a sollicité l'aide du pays pour la sauvegarde de ce marae.

Des appels d'offres aux archéologues du territoire ont été rapidement engagés par la Direction de la culture et du patrimoine (DCP). Moohono Niva, retenu, revient sur cette opération de restauration qui s'est réalisée en novembre 2021. « Le plus délicat », dit-il « a été de mener une construction à l'identique ». Selon lui, les travaux de restauration ne s'entendent pas autrement qu'en respectant les méthodes et réalisations des premiers bâtisseurs. Ils ont œuvré à trois pour restituer le marae « au plus proche » de ce qu'il a toujours été. « Il ne faut rien inventer, nous avons là un devoir de mémoire. »

Pour ce faire, Moohono Niva et son équipe ont procédé par étapes. Ils ont commencé par observer et analyser le site et le vestige. Des photographies anciennes ont permis d'apporter des précisions complémentaires aux observations de terrain.

Le marae est construit sur un terrain en pente. De ce fait, en cas de grosses pluies, l'eau s'accumule et avec le poids de cet



Fare Hape, les premières assises en besace.

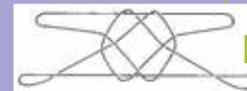
Te tahi mau parau nō te honu

ROHIPEHE : NATEA MONTILLIER TETUANUI (VAHINE)
'OHIPA : 'IHI NŪNA 'A, 'IHI REO

Tāne e honu, Irian Jaya, fare manaha nō Stuttgart



'Ūmete honu nō Fiti'i e fa'ohipahia nō te inura'a 'ava.



Teie te tahi mau parau nō te honu i roto i te orara'a ā te Mā'ohi, i te mātāmua iho ā rā, e nene 'ihia i ni'a i te tahi paruai fa'a 'ite 'itera'a i te marae nō 'Ōpūnohu i Mo'orea, i ni'a i te ara-tupuna.

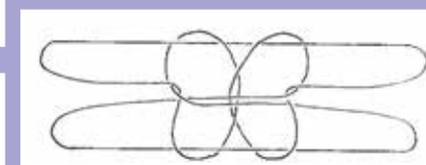
I te 'anotau, e 'ina'i tapu te honu nā te huiari'i. Ua pārurhia teie 'ānimara mai te matahiti 1978 (parau fa'au nō Washington). Te vai nei te honu 'autera'a, 'ōfi, marena (Tuamotu) 'aore ra kea (Totaiete mā) ; honu manu 'aore ra 'āfi'i moa ; te honu 'āfi'i rahi.

E riro te hōhō'a ō te honu ei hōhō'a nō te tifaifai. Hou te mau matahiti 1960, e pi'ihia te tifaifai pū e pa'a-honu (O'Reilly, 1957 : 167). I te fenua Tuamotu mā, e pi'ihia te honu tifaifai 'aore ra paru (i'a nō te hōhōnu), honu ato'a i roto i te reo vaihi, whonu i roto i te reo maori, 'onu i roto i te reo raroto'a, fonu i roto i te reo futuna. E parauhia tifaifai-pū te tahi tāpo'i ro'i e auhia mai te hōhō'a ō te pa'a honu ra te huru.

Ua rau te hōhō'a ō te honu e 'āputa mai ia fai te ta'ata, 'oia e ha'utira'a ma te taura, mai teie i raro nei.



Fai.



E tītiāho māoro te honu i roto i te hōhōnu hou a pūhā ai i ni'a ; i te tahi taime, e raea-a'e-hia i te hānere matahiti. E ho'i te honu i te vāhi i 'ōfa'ahia ai o na.

Ua tui te ro'o ō te honu i Porinetia tā'āto'a (e tae atu i te fenua Corée), mai te tahi 'ānimara hau i te varavara, te pa'ari, te hotu, te ora-mure-ore, te itoito, te tu'utu'u-ore e te tapu, te tā'amu i tō na 'āi'a, te fa'a-oro-ma'i.

Ua fa'a'ohipahia te pa'a honu i roto i te tahi mau fa'a'una'una'a huiari'i. E nāna'o-pinepine-hia te ata ō te honu i ni'a i te 'ōfa'i ānei, 'aore ra tātauhia i ni'a i te 'iri ei taife nō te hōro'a i tō na mau maita'i i terā e terā 'āti.

Honu - hōhō'a C. Serra, DIREN



I ni'a i te marae nō uta, nā te 'ōfa'i pu'a ē ha'apāpū e pūpūhia te ō nā te atua Ruahatu. 'Āre'a te 'ōfa'i-marae tarai-menemene-hia mai te 'āfi'i honu ra te huru, e tāpa'o-fa'a'ite e o 'Oro (atua nō te tāma'i) te atua e ta'uhia i te reira marae i te mātāmua. ♦

Nana'ora'a 'ōfa'i : honu - hōhō'a DCP



Nana'ora'a 'ōfa'i nō 'Ōpoa, Ra'ātea : honu - hōhō'a DCP

13

Escale à Huahine

RENCONTRE AVEC TITOUAN LAMAZOU, ARTISTE. TEXTE DE ALEXANDRA SIGAUDO-FOURNY
- PHOTOS : TITOUAN LAMAZOU

Le voyage à travers l'exposition du peintre Titouan Lamazou se poursuit avec une escale aux îles Sous-le-Vent et plus particulièrement sur l'île de Huahine. Authentique et rebelle, Huahine ne pouvait que séduire un artiste voyageur comme Titouan Lamazou. Ici la nature se trouve aussi dans le regard des hommes.

C'est par Huahine que Titouan Lamazou est entré dans le chapitre de son exposition dédié aux îles-Sous-le-Vent. Une île qu'il a eu l'occasion de visiter par le passé et qui lui procure toujours autant de respect, car ici il faut montrer patte blanche et c'est tant mieux. Ce qui a marqué Titouan Lamazou, c'est l'authenticité chevillée au corps des habitants de Huahine. « *Huahine, C'est l'inverse de Bora Bora et Tahiti. Ici, il y a une réticence à un développement anarchique. C'est une bonne chose, ils seront gagnants à entretenir leurs savoirs et valeurs ancestrales* », souligne le peintre.

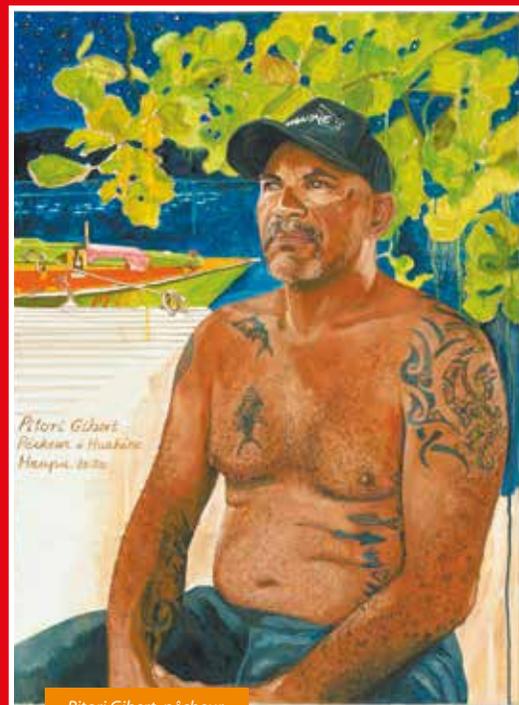
tueux et solitaire pêcheur à bord de son poti marara. Qu'est ce qui a tant séduit Titouan Lamazou ? Pitori, « *c'est le solide gaillard qu'on voudrait pour ami, pour frère, pour père.* » Une belle âme sans doute et sa conviction intime de la nécessité de préserver son île, son environnement terrestre et maritime. « *Pitori s'emploie à éduquer et sensibiliser les jeunes de son île* », explique l'artiste qui a pu, avec ce portrait, poursuivre son travail de mémoire. « *Les savoirs des anciens et les traditions polynésiennes perdurent grâce à des personnes comme Pitori* », rappelle Titouan. Savoir, tradition et nature s'entremêlent à Huahine. « *La relation des océaniens à la nature est bien différente de celle des occidentaux. D'ailleurs le mot nature n'existe pas dans les langues polynésiennes, car elle est partout et l'homme appartient à cette nature au même titre que les poissons, les arbres...* »



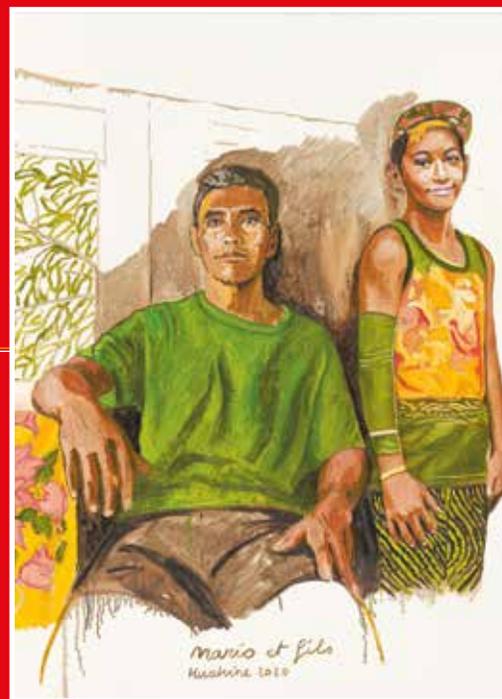
Chantal Spitz, écrivaine.

Rencontre naturelle

Pour ce voyage, Chantal Spitz, écrivaine polynésienne et résidente de Huahine dont le portrait enrichit l'ouvrage, a joué les guides sur le chemin des rencontres. Le premier sera Pitori Gibert. Deuxième adjoint au maire de l'île et conseiller municipal de Haapu, Pitori est aussi un talen-

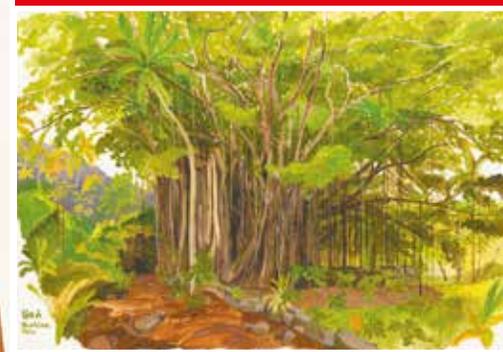


Pitori Gibert, pêcheur.



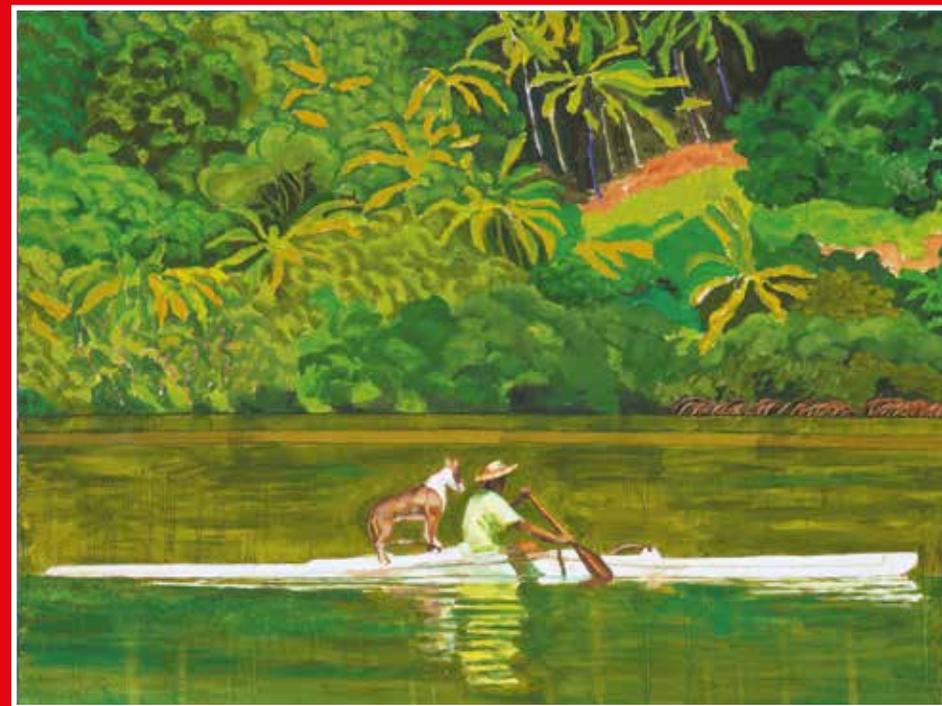
Mario et son fils

C'est la nature qui a réuni Titouan et Mario ou plutôt un hasard naturel. Titouan Lamazou s'appliquait à dessiner un majestueux banyan qui se trouve au niveau des sentiers de randonnée lorsque Mario apparut le dos chargé de mangues et de cocos. La montagne est son garde-manger mais aussi son gagne-pain puisque l'homme au charme naturel et courageux, à l'image de l'île, vend le fruit de sa récolte au marché de Fare. Cette rencontre méritait bien un portrait en toute simplicité avec son fils. « *On dirait deux frères* », remarque l'artiste.



Le chien et la pirogue

Dernière rencontre qui n'en est pas une, celle d'un pêcheur et de son chien. « *Lorsque j'étais en train de réaliser le portrait de Pitori sur le quai de Haapu, un bon copain à lui passe et repasse en pirogue. C'est son chien qui a retenu mon attention. Il était immobile, extrêmement attentif à la navigation et plus particulièrement à la ligne que son maître avait laissé trainer.* », raconte Titouan. Le peintre amusé par cette scène furtive l'a couchée sur du papier et l'a même transposée dans un autre décor, un paysage de Huahine qu'il affectionne particulièrement. C'est la liberté du peintre que de déformer et d'embellir la réalité, sa réalité. Cette liberté, il la prend également en peignant la nature, des arbres au bord de l'eau, de jour comme de nuit, une forêt foisonnante, des falcatas... À Huahine, Titouan Lamazou raconte son attachement à la question de l'environnement. L'île est un modèle pour lui, il s'est promis de revenir. ♦



PRATIQUE

- L'exposition « Escales en Polynésie » dure jusqu'au 4 juin au Musée de Tahiti et des îles.
- Horaires d'ouverture : de 9h00 à 17h00, du mardi au samedi.

Un nouveau statut pour valoriser les artisans traditionnels

TEXTE : PAULINE STASI. PHOTOS : ALESIMÉDIA, TFTN ET D.R





Avec un nouveau statut pour valoriser les artisans traditionnels et reconnaître leur travail, ainsi que toute une série de mesures d'aides, le Service de l'artisanat veut donner à ce fleuron de la culture polynésienne un cadre ambitieux pour développer et dynamiser la profession.

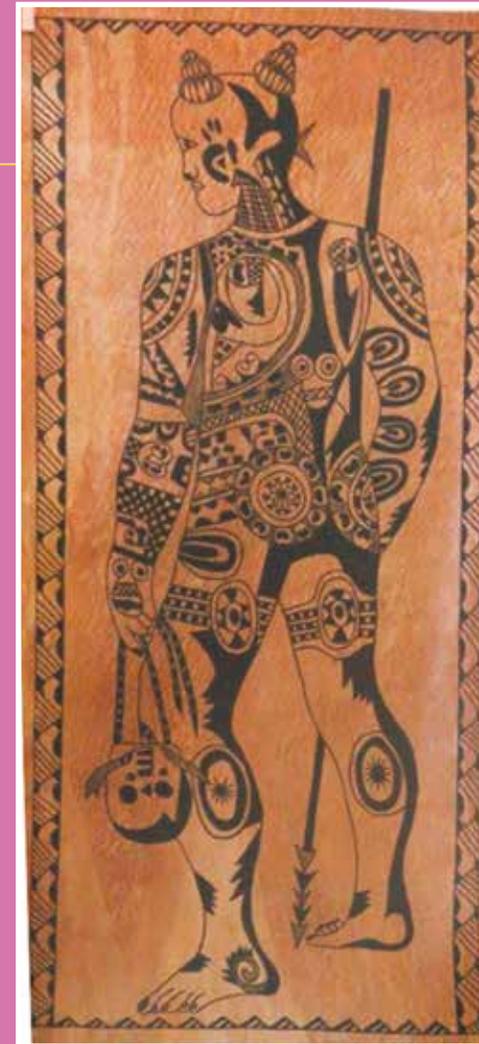
Des couronnes tressées en *mautini* de Pueu, des tikis sculptés en pierre fleurie de Ua Pou aux Marquises, des chapeaux moulin en *pa'ore* des Australes, des *penu* en basalte de Maupiti ou encore des bijoux en nacre sculptés à Tahiti ou aux Tuamotu... Derrière chacun de ces objets, provenant de tous les archipels, se cachent des artisans, des artisanes, qui créent, sculptent, gravent de leurs mains avec patience et passion. Forts de leur savoir-faire unique, ils représentent une vraie richesse pour la culture et le patrimoine polynésien. Si leurs créations sont mises en valeur dans les vitrines, sur les étals de nombreux salons, le Service de l'artisanat a souhaité mettre davantage en valeur leurs auteurs en leur façonnant un vrai statut d'artisan traditionnel polynésien. « On parle beaucoup des objets de l'artisanat, mais finalement on parle peu des artisans. Ce nouveau statut est avant tout fait pour les reconnaître et les valoriser », souligne Vaiana Giraud, cheffe du Service de l'artisanat traditionnel polynésien.

Deux qualités d'artisans distinguées

Effectif depuis avril suite à la parution au Journal officiel de la loi du 4 février 2022, ce nouveau statut définit ce qu'est un artisan traditionnel. « C'est une personne physique qui exerce des activités de production, création, transformation, reconstitution, réparation ou restauration à caractère culturel ou esthétique, propres à la Polynésie, en mettant en œuvre des

techniques, motifs et dessins hérités du patrimoine culturel polynésien et de ses évolutions récentes. » Surtout, ce nouveau statut s'accompagne de la création de deux cartes d'agrément, distinguant les qualités de l'artisan, qui remplacent celle déjà existante et datant de 2009.

La première carte, artisan traditionnel de Polynésie française, Rima'i mā'ohi, peut être demandée par les personnes qui exercent le métier d'artisan traditionnel, patentées depuis au moins un an et les présidents d'associations, de comités ou de fédérations qui souhaitent bénéficier de subventions. « Nous avons mis en place une période dérogatoire valable jusqu'en février 2023. Les demandeurs n'ont pas besoin d'avoir un an d'ancienneté pendant cette année dérogatoire, ils peuvent obtenir leur carte dès l'ouverture de leur patente et



après recensement au service », précise la cheffe de service. Pour obtenir sa carte, il suffit de la demander auprès du Service de l'artisanat traditionnel ou sur leur site. Si les conditions sont remplies, le demandeur obtient alors sa carte valable pour une durée de cinq ans.

La seconde, celle de maître artisan traditionnel de Polynésie française, 'Ihi rima'i mā'ohi, est attribuée après avis de la commission consultative de l'artisanat traditionnel aux artisans traditionnels de Polynésie française qui exercent en tant que patentés depuis au moins cinq ans ou depuis au moins trois ans s'ils sont titulaires d'un diplôme de niveau IV. « Là, on est vraiment sur une expertise dans leur domaine », note Vaiana Giraud.

Si ces cartes reconnaissent les qualités des artisans polynésiens et professionnalisent le secteur, elles leur permettent aussi d'accéder à tout un dispositif d'aides (lire en page 20) mis en place par le Service de l'artisanat et accessible dès le mois de mai.

Vaiana Giraud, cheffe du Service de l'artisanat « Une reconnaissance du savoir-faire des artisans »

Pourquoi avoir mis en place ce nouveau statut ?

« L'objectif prioritaire de ce nouveau statut est vraiment de valoriser les artisans, de les mettre en avant, c'est aussi un gage de qualité de leur travail. Ces cartes reconnaissent le savoir-faire traditionnel de ces professionnels qui travaillent des objets fabriqués majoritairement avec des matières premières et des accessoires produits localement. Ce nouveau statut doit également aider à structurer et professionnaliser le secteur. »

Sait-on combien la Polynésie compte d'artisans ?

« On est en train de remettre à jour notre base de données, on estime qu'il y a environ 1 500 artisans actifs, soit en patentes, soit en associations. Tous ne font pas de l'artisanat leur activité principale. Environ 50 % des artisans sont à Tahiti et Moorea. »

Comment se porte le secteur de l'artisanat ?

« Le secteur de l'artisanat a été l'un des plus touchés par la crise Covid. De nombreux salons n'ont pu avoir lieu pendant deux ans, les artisans se sont retrouvés sans lieu de vente. L'objectif de ces dispositifs est d'accompagner la reprise de l'activité en apportant un soutien financier et en mettant en avant les créateurs. »

Ce nouveau statut est accompagné de toutes une série d'aides...

« Avec ces nouvelles cartes, les artisans sont répertoriés, ils peuvent ainsi faire appel à toute une série de dispositifs d'aides destinés autant aux personnes qui souhaitent s'orienter vers l'artisanat qu'aux artisans traditionnels et maîtres artisans traditionnels déjà installés. Ces aides peuvent permettre des achats de matières premières, d'équipement, des prises en charge de stand pour des salons, des foires... Elles peuvent également aider à se former, car il faut bien savoir que l'artisan n'est pas que créateur d'un objet, il est aussi amené à le vendre, à faire sa comptabilité, parfois sa communication... Les formations pourront les aider à gérer tous ces aspects qui sont indispensables. Il existe aussi des aides pour le fret (...). Outre ces aides, on souhaite donner davantage de visibilité aux artisans. Ils seront répertoriés sur notre site internet, ainsi les gens pourront facilement passer des commandes et trouver le contact d'un sculpteur, d'un graveur, etc. »

Il existe aussi un volet réservé aux associations.

« Effectivement, elles jouent un rôle très important. Les associations artisanales participent à de nombreux événements et surtout, ce sont de vraies structures sociales, notamment en faveur des personnes fragiles, des artisans dont ce n'est pas l'activité principale, qui sont pourtant détenteurs d'un savoir important et qui peuvent le transmettre plus facilement dans ce cadre. »

Un large dispositif d'aides

La mise en place du nouveau statut s'accompagne d'un vaste programme d'aides comprenant différents volets, destinés à soutenir et développer le secteur de l'artisanat.

Un dispositif « pré-installation »

Ce premier volet est destiné à une personne qui souhaite s'installer en tant qu'artisan traditionnel. Il lui permet de bénéficier d'une formation générale et d'une formation technique, de 50 000 à 150 000 Fcfp chacune. Elle peut aussi solliciter la prise en charge d'un kit de démarrage, entre 50 000 et un million de Fcfp, ainsi que la prise en charge de deux stands jusqu'à 40 000 Fcfp. Ce dispositif est organisé en deux phases, la première pour toute personne souhaitant se lancer dans le secteur, la seconde pour les nouveaux patentés qui ont bénéficié de la phase 1. Il peut se cumuler avec le DAAT (Développement d'Activités d'Artisanat Traditionnel).

Dispositif « en activité »

Ce second dispositif s'adresse aux artisans patentés qui pratiquent en activité principale et détenteurs de la carte. Ils peuvent bénéficier d'une formation générale, entre 50 000 et 100 000 Fcfp, d'une formation technique dans leur domaine, entre 50 000 et 150 000 Fcfp, d'une aide à l'équipement et à l'achat de matières premières, de 50 000 à 1,5 million de Fcfp, ainsi qu'un accès privilégié à différents salons. Ce dispositif peut se cumuler avec le DAAT à condition d'avoir moins de 3 ans d'activité.

Dispositif « expertise »

Ce troisième volet concerne les maîtres artisans traditionnels de Polynésie française, détenteurs de la carte. Ils peuvent bénéficier de formations techniques, entre 50 000 et 200 000 Fcfp, d'aides à l'équipement et à l'achat de matières premières, de 50 000 à 2 millions de Fcfp et d'aides aux transports et frets aériens ou maritimes pour des salons en et hors Polynésie française à hauteur de 140 000 Fcfp maximum. Ce volet offre aussi la possibilité d'être inscrit dans un répertoire de formateurs agréés, de dispenser des formations rémunérées, et d'avoir un accès privilégié à certains salons et au 1 % artistique.

Dispositif « Programme annuel associatif »

Ce quatrième dispositif est destiné à soutenir les projets et les événements des associations d'artisanat, dont le président est titulaire de la carte d'artisan traditionnel de Polynésie française. L'aide peut porter sur l'organisation d'événements, de formations pour les membres de l'association, les déplacements pour des salons, etc., à hauteur de 40 % maximum du budget global. Pour les demandes supérieures à 1 million de Fcfp, l'avis de la commission consultative de l'artisanat traditionnel est requis.

Dispositif « Opérations ponctuelles »

Ce cinquième volet concerne des projets ponctuels portés par une association, une entreprise privée, qui valorise l'artisanat. Cela peut être un salon, un livre, un concours... Renouvelable chaque année, la subvention est de 1 500 000 Fcfp maximum, dans la limite de 40 % maximum du montant global et se conclut par le biais d'une convention.

Le DAAT : Développement d'Activités d'Artisanat Traditionnel

Enfin, le Service de l'artisanat a mis en place le DAAT : Développement d'Activités d'Artisanat Traditionnel. Ce dispositif est destiné à favoriser la création ou la reprise d'une structure d'artisanat traditionnel. Pendant un an, les bénéficiaires du volet 1 « pré-installation », qui ont ouvert une patente, ou les artisans traditionnels ayant moins de trois ans d'activité peuvent toucher 50 000 Fcfp par mois.



Ramona Tevaeurai, première vice-présidente du comité organisateur des expositions artisanales des îles Australes

« Un gage de qualité »

« Je suis membre d'une association depuis 2015. À l'heure actuelle, je n'ai pas de patente personnelle, je suis artisanne au sein d'une association. J'ai assisté aux réunions du Service de l'artisanat, et ce nouveau statut me donne envie de prendre une patente, car il donne des avantages. C'est sûr qu'il faudra notamment payer le RNS de 7 500 Fcfp environ par mois, cela me permettra aussi de cotiser pour plus tard. Avec ce statut, je peux aussi profiter d'aides. À commencer par une aide pour me former. J'aimerais suivre une formation de comptabilité, cela me servirait vraiment beaucoup, c'est difficile de faire des bilans, des comptes. Avec ce nouveau statut, j'aurai aussi la possibilité de partager ce que je sais faire et de transmettre mon savoir-faire aux plus jeunes, pour que l'artisanat continue de vivre. Si je suis patentée, je pourrai exposer mes objets en tressage, seule sur mon propre stand, j'ai vu qu'il y avait quelques aides pour payer le stand dans des événements. Si j'arrive à bien confectionner, je peux bien tourner, me développer. J'aimerais bien participer à un salon réservé aux patentés, cela me permettrait de vendre pas mal de marchandises. Ce statut définit bien ce qu'est l'artisanat ; c'est important, car des gens vendent des objets qui viennent d'Indonésie ou d'ailleurs ou de mauvaise qualité. Il faudrait plus de contrôle d'ailleurs. Ce statut est un gage de qualité de notre artisanat. Je suis d'ailleurs pour la création d'un label polynésien. »

Moeata Tahiri, artisanne patentée et présidente du comité des Tuamotu-Gambier

« C'est une vraie reconnaissance de notre travail d'artisans »

« Je suis artisanne depuis 2014, c'est mon métier, je n'ai jamais travaillé en association, je suis patentée, je suis à mon propre compte. J'avais déjà l'ancienne carte, j'ai fait la demande pour avoir la nouvelle carte qui s'appelle artisan traditionnel, les démarches ne sont pas compliquées, je suis allée au Service de l'artisanat. Cette nouvelle carte est beaucoup mieux. C'est une vraie reconnaissance de notre travail d'artisans. C'est beaucoup mieux cadré, ciblé. Les gens ne peuvent plus s'improviser artisans comme cela, un jour, ils font de la bijouterie, un autre jour du tressage... On sait qui fait quoi, comment. Chaque artisan est répertorié dans sa discipline sur le site internet du Service de l'artisanat, cela donne une vraie visibilité aux artisans. Si les gens cherchent un artisan particulier, ils sauront où le trouver et ils sauront qu'il est sérieux. On a beaucoup souffert pendant le Covid, mais au moins il a permis de mettre de nouvelles bases à notre métier ; il fallait faire ce travail en amont, cadrer la filière. Le fait d'être patenté nous coûte de l'argent tous les mois, mais c'est normal aussi de cotiser et on profite d'avantages avec la carte, notamment pour les formations. »



PRATIQUE

- Pour obtenir votre carte, rendez-vous sur le site internet www.artisanat.pf - Espace des artisans
- Les équipes sont également à votre disposition sur place
- Renseignements au 40 544 544 – secretariat@artisanat.gov.pf

Kaya Créations, un élan de modernité

RENCONTRE AVEC RICHARD ET AURÉLIE, DE KAYA CRÉATIONS, ARTISTES ET ARTISANS BIJOUTIERS. TEXTE ET PHOTO : VALENTINE LIVINE

Richard Barri et Aurélie Huguet sont les visages et les mains de Kaya Créations. Cette jeune marque, qui a réussi à s'implanter depuis trois ans maintenant, fourmille de projets pour 2022.



Aurélie et Richard, le couple fondateur de Kaya Créations. Richard travaille la nacre, Aurélie assure le montage et les finitions.

Richard et Aurélie, en couple depuis six ans, se sont bien trouvés. Tous les deux sont des manuels, des voyageurs, des esprits curieux, ouverts aux autres et au monde. Lors de ses études au Centre des métiers d'art, Richard, qui jusque-là se voyait artiste-peintre, découvre la nacre et se passionne pour la gravure. À la fin de son cursus, il devient artisan-bijoutier, spécialisé en gravure sur nacre. Aurélie, masseuse de formation, voit sa fibre artistique stimulée aux côtés de Richard. Elle se lance dans la création de bijoux en chaîne et keishis. Ensemble, ils créent Kaya Créations, une marque de bijoux moderne et élégante qui sublime la femme.

Voyager les inspire

Aurélie et Richard adorent voyager. Avant de lancer Kaya Créations, le couple s'est offert un mini tour du monde. Ils ont sillonné différents pays, ont engrangé couleurs, textures, formes, cultures. Ils ont intégré ce qui faisait sens pour eux, avant d'en livrer une vision unique, la leur, dans leurs bijoux.

Si l'an passé a été difficile pour eux, comme pour la majeure partie des habitants de la planète, ils espèrent repartir en voyage cette année. D'autant plus que depuis l'ouverture de Kaya Créations, le couple a travaillé 7 jours sur 7. Là, Aurélie et Richard sentent le besoin de lever le pied, ralentir le rythme, penser à eux pour pérenniser leur entreprise.

Un produit à transformer, une femme à sublimer

Le grand plaisir de Richard et Aurélie réside dans la transformation d'un produit brut en une œuvre unique qui va sublimer la femme qui la portera. Lorsque le coquillage arrive, Richard voit ce qu'il peut en faire : une grande pièce, une plus modeste, et comment en tirer le meilleur parti. Le couple discute des modèles, crée ensemble. Ce que Richard dessine, il le réalise, lui fait prendre vie. Une étape qu'Aurélie adore. Ensuite, elle prend le relais, intervenant dans la finition, le montage des chaînes, l'assemblage des éléments pour terminer le bijou. Chacun sait quoi faire, comme dans un ballet bien répété, et la magie opère. Les bijoux de Richard et Aurélie sont modernes et élégants. Leur signature se retrouve dans les motifs gravés, qui se répètent, mais avec un rendu différent à chaque fois, grâce à l'unicité de la nacre, de ses reflets, de ses couleurs.



Pour la Tahiti Fashion Week, Richard Barri travaille d'arrache-pied, emporté par une belle inspiration.



Des bijoux modernes et élégants d'inspirations ethniques qui subliment la femme.



Perfectionnisme et modernité

Richard Barri peut parfois faire beaucoup d'essais avant d'obtenir le modèle dont il est satisfait. Perfectionniste, s'il n'obtient pas exactement le rendu qu'il souhaite, à un détail près, il jette le produit. Même après trois heures de travail sur une pièce, l'artiste peut décider d'arrêter et de recommencer sur un autre coquillage. Il ne rattrape pas la nacre pour la transformer en autre chose. Il a une vision, il persévère jusqu'à l'obtenir. Son premier modèle est sa compagne. Aurélie, qui adore porter des bijoux autant que d'en créer, permet à Richard d'affiner son œuvre : poids, praticité, visuel... tout est passé au crible pour offrir un bijou moderne et racé. Lors des commandes, le couple apporte la dernière touche en adaptant les bijoux aux mensurations de ses clientes. Le rendu est alors parfait, totalement personnalisé.

La Tahiti Fashion Week et des projets artistiques

En 2021, Kaya Créations faisait partie des exposants du Salon Jeunes Artisans Créateurs. Cette année, ils se préparent avec enthousiasme pour la Tahiti Fashion Week. Richard Barri est en pleine effervescence créative. S'il ne dévoile pas encore officiellement ses pièces, nous pouvons vous assurer de leur singularité, élégance et beauté. Le rendez-vous plaît autant à Aurélie qu'à Richard. La Tahiti Fashion Week, qui se déroulera du 8 au 10 juin 2022, est une excellente vitrine pour le couple qui communique essentiellement sur les réseaux sociaux et par le bouche-à-oreille. En plus de favoriser la visibilité de la marque, l'événement est l'occasion de s'amuser encore plus avec le matériau, de créer des modèles inédits. Parallèlement à son travail sur nacre, Richard renoue avec ses premières

amours : la peinture. Cette année fourmille de projets artistiques dont il se réjouit car il s'exprime différemment avec un pinceau. Après les toiles et la gravure, il investit les murs grâce au festival Ono'u. Les projets l'amènent à se diversifier, à explorer encore plus loin son univers artistique. Un enrichissement dont bénéficiera sans nul doute Kaya Créations. ♦

Un nom symbolique

Kaya a plusieurs significations qui, au final, ressemblent bien à l'esprit de la marque que Richard et Aurélie veulent dégager.

En indien, Kaya signifie "la femme de feu", dans le sens d'une énergie de feu. En japonais, cela veut dire "belle fleur", et c'est aussi le titre d'un album de Bob Marley.



PRATIQUE

Kaya Créations

- Tél. : 89 679 977
- Email : aureliehuguet3@gmail.com
- Facebook : Kaya Créations Tahiti
- Instagram : kaya_creation

Diplôme : dernière ligne droite pour les élèves

RENCONTRE AVEC KEANU HIKUTINI ET TE'AHİ DANGEL, ÉLÈVES AU CENTRE DES MÉTIERS D'ART.
TEXTE ET PHOTOS : PAULINE STASI

Keanu Hikutini et Te'ahi Dangel sont tous les deux élèves au Centre des métiers d'art. Dans quelques semaines, ils s'apprentent à passer avec leurs camarades de promotion leur Brevet polynésien des métiers d'art. Et pour l'obtenir, ils doivent présenter une œuvre personnelle.

Le grand jour approche à grands pas pour les élèves du Brevet polynésien des métiers d'art (BPMA) du Centre des métiers d'art. Le 23 juin, les huit élèves doivent présenter une œuvre qu'ils auront réalisée pour obtenir le diplôme récompensant les deux années d'études de cette formation équivalent à un Bac pro (niveau IV). Si le stress n'est pas encore vraiment là, Keanu Hikutini et Te'ahi Dangel ont déjà bien réfléchi sur l'œuvre qu'ils souhaitent présenter au jury.

bras ou au niveau des cuisses pour pouvoir jouer confortablement. Côté design, le jeune artiste pense la décorer de marqueterie qu'il aura gravée lui-même. Pour le son, l'élève a également bien potassé son sujet. « *Je vais utiliser des bois locaux, je pense utiliser du manguier, c'est un bois qui sonne aigu. Pour obtenir un son neutre, je vais utiliser du tou, c'est un bois gras* », explique Keanu Hikutini, que ce projet de fabrication d'instrument motive de plus en plus. « *Je pense que j'ai envie de poursuivre en licence DN MADE l'an prochain, mais je me verrais bien fabriquer des instruments de temps en temps* », avoue-t-il.

Un filet en nacre

Te'ahi Dangel, sa camarade de promotion, est en option gravure. La jeune femme, doit aussi fabriquer un objet pour valider son BPMA. Si le choix de la matière, la nacre, s'est posée comme une évidence, la jeune femme avait d'abord opté pour un bijou. Finalement, elle a choisi de fabriquer un filet. « *Il y a déjà pas mal de bijoux en nacre, alors qu'un filet non. L'idée m'est venue, car j'habite à Raiatea en bord de mer. J'ai beaucoup d'images de filets dans la tête, donc, je me suis dit que ce serait intéressant de le faire en nacre, elle a souvent été utilisée pour la pêche. Son côté brillant attire aussi les poissons* », lance la jeune femme. Et pas besoin de leurre pour convaincre le jury, elle compte bien présenter un filet de grande taille et y passer des nuits blanches pour graver et assembler chaque morceau de nacre. ♦



Te'ahi Dangel et Keanu Hikutini

Passionné de musique, Keanu Hikutini, spécialisé en option sculpture, a choisi de fabriquer une guitare, instrument qu'il joue depuis cinq ans. « *J'ai eu l'occasion de faire quatre ou cinq stages pendant mon cursus. J'en ai notamment fait un chez un luthier qui fabrique des 'ukulele hawaïens à Tahiti. J'ai beaucoup appris. Je me suis dit que ce serait intéressant de fabriquer une guitare d'exception, celle que je souhaite vraiment avoir, du sur-mesure, elle serait un vrai chao men !* », lâche dans un sourire le jeune homme. Alors pour réaliser la guitare de ses rêves, Keanu a déjà effectué bon nombre de croquis et réfléchi à de multiples aspects. Il la voit avec une ergonomie spéciale, des arrondis pour les

Motivation exigée pour le DN MADE

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART. TEXTE : PAULINE STASI - PHOTOS : CMA



Le Centre des métiers d'art est un lieu de formation et de création.

Le Centre des métiers d'art ouvre en ce mois de mai les inscriptions à ses formations. Grande première cette année, l'ouverture d'un DN MADE, Diplôme National des Métiers d'Art et de Design, une licence en trois ans. Une belle opportunité pour les élèves polynésiens de poursuivre des études vers l'excellence.

Si la fin de l'année scolaire est proche, le Centre des métiers d'art (CMA) est déjà sur les starting-blocks pour la rentrée prochaine avec les futures inscriptions. Pour cette nouvelle année, l'établissement public propose une toute nouvelle formation, un DN MADE, une licence formant aux métiers d'art et de design, dispensée en partenariat avec le lycée privé protestant Samuel Raapoto. « *Certains cours seront en commun, Raapoto proposera une Licence matériaux mention Fibre textile, héritage polynésien, processus innovant et écoresponsable. Le CMA proposera, lui, une Licence matériaux mention Objets et arts graphiques océaniques, tradition, création et innovation. Huit places seront disponibles par établissement* », précise Viri Taimana, directeur du Centre des métiers d'art.

Pour postuler à ce nouveau diplôme reconnu au niveau national, les candidats doivent être titulaires d'un Bac général ou technologique ou du Brevet polynésien des métiers d'art (BPMA). Le sésame obligatoire pour intégrer cette formation : la motivation. « *Les futurs étudiants doivent préparer un dossier, mais surtout ils doivent montrer qu'ils sont très motivés, que c'est un vrai projet de vie. On sera très exigeants* », insiste le directeur, qui

souhaite que ce nouveau diplôme forme de "vrais penseurs", des spécialistes de la culture polynésienne. Pour cette première année, la sélection se fera par une commission spéciale rassemblant des membres du vice-rectorat, du ministère de l'Éducation et des deux établissements. L'an prochain, les inscriptions se feront via Parcoursup. Cette licence s'inscrit dans la continuité du parcours déjà dispensé aux CMA, le CPMA (Certificat polynésien des métiers d'art) et le BPMA, l'équivalent d'un Bac. « *On souhaiterait mettre en place ensuite un master puis un doctorat. Un docteur qui parle de culture polynésienne, ce serait superbe* », reconnaît le directeur du Centre des métiers d'art. ♦

PRATIQUE

Inscriptions :

- DN MADE sur place au CMA dès parution de l'annonce entre mai et juin 2022.
- CPMA et BPMA du 2 mai au 1^{er} juillet sur place ou sur le site www.cma.pf jusqu'au 1^{er} juillet.
- Épreuves, les 5 et 6 juillet. Une épreuve d'une heure de dessin et une épreuve d'une heure de volume, et un entretien. Résultats, le 8 juillet. Dix places disponibles en CPMA (cinq en gravure et cinq en sculpture) et dix en BPMA (cinq en gravure et cinq en sculpture).

Centre des Métiers d'Art de la Polynésie française

- Avenue du Régent Paraita
- Du lundi au vendredi, secrétariat ouvert de 8h à 11h30 et de 12h30 à 15h
- Mail : secretariat@cma.pf
- Tél. : (689) 40 437 051 – Fax : (689) 40 430 306

Opération Bobcat, 1942-2022

RENCONTRE AVEC JEAN-CHRISTOPHE SHIGETOMI. PHOTOS : MÉMOIRE POLYNÉSIEENNE, PORTEUR DU CHANTIER BOBCATS 2022

26

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Une reconstitution historique en réalité augmentée.

L'année 2022 est riche en commémorations pour l'île de Bora Bora. Il y a 300 ans, en 1722, le navigateur hollandais Jacob Roggeveen était le premier Européen à identifier l'île. Plus près de notre histoire contemporaine, en 1942, l'opération Bobcat inscrivait Bora Bora dans la grande histoire.

Il y a 300 ans, Pōpora de son nom polynésien, était identifiée par le navigateur hollandais Jacob Roggeveen. Son expédition, partie le 1^{er} août 1721 des Provinces-Unies aux Pays-Bas à la recherche de la *Terra Australis Incognita*, se composait de trois navires : l'*Africaansch Galey* qui sera perdu à Takapoto, atoll des Tuamotu du nord, le *Thienhoven* et le *Den Arend*. La perte d'un navire aux Tuamotu invite le Hollandais à ne pas débarquer à Bora Bora. L'île ne sera finalement abordée par le capitaine James Cook qu'en 1769.

Mais il y a aussi 80 ans, l'opération *Bobcat* allait être gravée dans l'histoire et la mémoire collective de cette île.

Le 17 février 1942, lorsque les forces navales américaines abordent Bora Bora, l'implication des Établissements français d'Océanie dans la Seconde Guerre mondiale est désormais entière. Sous le code de *Bobcat*, l'île sera l'un de leurs premiers terrains d'opérations militaires extérieures. Et pas seulement une base

de ravitaillement des convois en route dans le Pacifique sud, mais aussi une aire d'essai pour toutes les opérations militaires amphibies qui suivront dans le grand Pacifique puis en Europe. Pour les populations de Bora Bora alors épargnées par la guerre, l'opération *Bobcat* provoque leur éveil, certes brutal, sur le monde extérieur et une entrée de plein fouet dans le 20^e siècle, bien avant l'île de Tahiti. Ce choc entre deux mondes sera notamment dénoncé par James Normal Hall, auteur de *Lost Island*. Mais l'île de Bora Bora gagne aussi une notoriété internationale pour devenir le fleuron de l'industrie touristique polynésienne, un mythe des mers du Sud.

Le SPAA avait publié un Cahier des archives de la Polynésie, l'*Archipol* n° 13, spécialement consacré à l'opération *Bobcat*, « Bora Bora en 1942 ». Les ressources archivistiques du SPAA se complètent depuis des recherches entreprises sur ces quatre dernières années par Jean-Christophe Shigetomi et notamment la consul-



De nouveaux outils numériques permettent une immersion dans l'histoire.

27

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



tation des archives américaines ainsi qu'un accès à des fonds privés inédits. Ces ressources ont contribué à la réalisation, par la société Bleu Lagon, d'un film documentaire de 52 minutes qui a été projeté au Fifo en 2022, *Sur les traces des GI à Bora Bora*, et doivent conduire à la publication d'un quatrième opus sur les Tahitiens dans les guerres.

Des fresques et des sites

Néanmoins, ce matériau documentaire s'assortit également de nouveaux outils d'informations historiques pour les populations et les visiteurs férus d'histoire militaire. Dès votre arrivée à l'aérodrome de Motu-Mute à Bora Bora, un panneau illustré de cinq mètres en salle d'embarquement vous racontera la construction et l'exploitation des deux pistes ouvertes en 1943. Les textes sont en tahitien, anglais et français. Une fresque de sept mètres de long d'un DC 4 d'Air Polynésie vous rappellera l'envolée des ailes tahitiennes.

Une autre fresque murale de quelque dix mètres de long vous racontera aussi les Américains à Bora Bora. Elle se situe au restaurant Beach Club à Mātira et constitue une première étape incontournable dans le circuit touristique de l'île. Elle est composée de diverses illustrations qui ont été réalisées par Jean-Louis Saquet, graphiste de renom. Les textes sont en français et en anglais.

Le restaurant Yacht Club accueille tout autant un ensemble d'informations historiques et iconographiques sur l'US Navy lors de l'opération *Bobcat*.

Les infrastructures lourdes installées par les forces américaines constituent la principale trace de leur présence sur l'île pendant la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, leur accès demeure toujours difficile, car elles sont principalement situées sur des domaines privés et souffrent par ailleurs du manque de signalétique et d'informations historiques correspondantes. Ce qui n'est plus le cas de la batterie de

deux pièces de marine de sept pouces à la pointe Ti'ara'a-vāhine-i-fiti'u'u, à Ha'amaire, dans le district de 'Anau.

Grâce à ses propriétaires et avec le concours de l'association Mémoire polynésienne, le site a été réhabilité, les canons nettoyés de leurs graffitis. La batterie et le poste de guet disposent désormais de panneaux d'informations historiques sur les conditions d'installation de ces deux pièces par les CB (*Construction Battalion*) surnommés les *Seabees* ou cigales de mer et de leurs servants du 13th *Coast Artillery*. Les textes sont en tahitien, français et anglais. L'entrée du site est payante pour une somme très modique, l'entretien étant assuré par ses propriétaires.

Le site internet de *Tahiti Tourisme* relaye désormais l'ensemble de ces informations historiques et touristiques, en termes d'activités touristiques.

Enfin, le site de Ha'amaire devrait bénéficier des premières expériences en réalité augmentée permettant de premières reconstitutions historiques accessibles au moyen de tablettes et de smartphones. L'association Mémoire polynésienne et la société Extra Art figurent notamment parmi les huit lauréats nationaux de l'appel à projets lancé par le ministère des Armées pour les outils numériques innovants dans le tourisme de mémoire. ♦

Programme du mois de mai 2022

TOUS LES ÉVÉNEMENTS SE FONT DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR.
 PROGRAMME SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

28

ÉVÉNEMENTS

Expo artisanale Rurutu

ART

- Jusqu'au 8 mai
- Exposition proposée par les artisans de Rurutu. Vente d'objets traditionnels des Australes.
- Entrée libre
- L'Assemblée de la Polynésie française

Salon des arts de la maison

ART

- Du 11 au 14 mai
- 1^{re} édition du Salon des arts de la maison – 100 % Artisanat traditionnel
- Entrée libre
- Hilton Hôtel Tahiti



Concert des ensembles du Conservatoire

CAPF

- Samedi 14 mai, à 15h00
- Tarif : 1 500 Fcfp et 500 Fcfp pour les moins de 12 ans
- Billetterie au CAPF
- Renseignements au 40 501 414, par mail au conservatoire@conservatoire.pf et sur place le jour du concert

EXPOSITIONS

Raymond VIGOR et l'Atelier de Huahine

TFTN

- Techniques mixtes
- Du lundi 2 au samedi 6 mai
- De 9h00 à 17h00 du mardi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544 / Page FB : Maison de la Culture de Tahiti
- Salle Muriāvai

Thomas PIDOU

TFTN

- Peintures
- Du mardi 31 mai au samedi 4 juin
- De 9h00 à 17h00 du mardi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544 / Page FB : Maison de la Culture de Tahiti
- Salle Muriāvai



« Escales en Polynésie »

de Titouan Lamazou

MTI

- Jusqu'au 4 juin
- Artiste voyageur, Titouan Lamazou présente les œuvres qu'il a réalisées ces dernières années au travers des cinq archipels de la Polynésie française. Près de deux cents œuvres, peintures et esquisses, prolongées par les textes de sa fille, Zoé Lamazou, retracent ses derniers séjours dans nos eaux.
- Visites guidées (maximum de 20 personnes) les samedis de 10h à 11h 30. Les visites guidées seront suivies de 11h30 à 13h par des séances de dédicace des livres et signature des lithographies.
- Entrée payante pour les adultes. Ouvert du mardi au dimanche de 9h00 à 17h00
- Tél. : 40 548 435
- Musée de Tahiti et des îles

THÉÂTRE



« La vie et la mort de Jacques CHIRAC, Roi des Français »

Compagnie du Caméléon

- Les vendredis 6 et 13 mai, les samedis 7 et 14 mai à 19h30
- Les dimanches 8 et 15 mai à 17h00
- Séances scolaires les jeudis 5 et 12 mai à 13h00
- Tarifs :
- Catégorie 1 : 4 000 Fcfp
- Catégorie 2 : 3 500 Fcfp
- Catégorie 3 : 2 500 Fcfp
- Pass famille à 10 000 Fcfp (2 adultes + 2 enfants)
- Billets disponibles dans les magasins Carrefour, à Radio1 Fare Ute et en ligne sur www.ticket-pacific.pf
- Renseignements : www.cameleon.pf/ / Page FB : Caméléon Tahiti
- Petit théâtre

DANSE



Gala : « Histoires de Loups »

Centre de danse Tamanu / TFTN

- Vendredi 6 et samedi 7 mai, à 19h30
- Tarif unique : 2 500 Fcfp
- Billets disponibles à la Maison de la culture et en ligne sur <https://billetterie.maisondelaculture.pf>
- Renseignements : tél : 87 707 984 mail : centrededanse.tamanu@gmail.com
- Page FB : Centre de danse Tamanu Punaauia-Taravao
- Grand théâtre

'Ori Tahiti :

Gala de l'école de danse A 'Ori Mai

A 'Ori Mai

- Samedi 14 mai
- Entrée payante
- Renseignements au 40 544 544 - Page FB : Maison de la Culture de Tahiti
- Grand théâtre

Gala : « Mon corps est un murmure »

Centre de danse Tschan

- Samedi 21 et dimanche 22 mai
- Tarif unique : 3 000 Fcfp
- Billets disponibles dans les magasins Carrefour, à Radio1 Fare Ute et en ligne sur www.ticket-pacific.pf
- Renseignements : Page FB : Centre de danse Tschan
- Grand théâtre



Gala de l'école Andréa Dance School

Andréa Dance School

- Vendredi 27 et samedi 28 mai
- Entrée payante
- Renseignements : 40 544 544 / Page FB : Maison de la Culture de Tahiti
- Grand théâtre

ANIMATION

Club de lecture

TFTN

- Samedi 14 mai, de 10h à 11h
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544 / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque adulte

ANIMATIONS JEUNESSE

Atelier émotions

avec Sarah ALINE sur le thème de la colère

TFTN

- Mercredi 4 mai
- 14h00 à 15h00 pour les 7 à 10 ans avec ou sans parent
- 15h00 à 16h00 pour les 3 à 6 ans avec parent
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544 / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque enfant

Atelier jeux de société,

avec Christian ANTIVACKIS

TFTN

- À partir de 12 ans ou en famille
- Samedi 7 mai, de 9h00 à 11h00
- Entrée libre
- Renseignements : 40 544 544 / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque adulte

29

Les bébés lecteurs, avec Vanille CHAPMAN

TFTN

- Activité réservée aux tout-petits (de 18 mois à 3 ans). Un véritable éveil à la lecture !
- Les samedis 7 et 14 mai, de 9h30 à 10h00
- Entrée libre
- Renseignements : 40 544 544 / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle de projection

Les p'tits philosophes,

avec Vanille CHAPMAN

TFTN

- De 3 à 5 ans
- Les samedis 7 et 14 mai, de 10h15 à 10h45
- Entrée libre
- Renseignements : 40 544 544 / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle de projection

L'heure du conte - Légende polynésienne Légende de Vahine Tetea, la sirène Orovaru de Rurutu

Léonore Caneri / TFTN

- Au temps où l'île de Rurutu était dirigée par Taneaura et Taneanea, les terres étaient partagées entre chaque clan pour cultiver le taro. Tout se passait bien jusqu'au jour où une tarodièrre est dévalisée. Des soupçons naissent... puis une autre tarodièrre y passe, et encore une. On met en place un système de guet pour prendre sur le fait le voleur jusqu'au jour où un groupe de guetteurs voit une femme arracher les taros...
- Pour les jeunes enfants
- Mercredi 11 mai, à 14h30
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544 / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque enfants

Création de jeux autour des mots avec Anna DESCHAMPS

(Atelier numérique sur tablette)

TFTN

- À partir de 11 ans
- Samedi 14 mai, de 9h00 à 10h30
- Entrée libre
- Renseignements au 40 544 544 / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque enfant

Activités autour du magazine jeunesse Firifiri (numéro 7)

TFTN / Magazine Firifiri

- Samedi 28 mai de 9h30 à 10h30
- Pour les enfants de 4 à 8 ans
- Entrée libre
- Renseignements : 40 544 546, www.maisondelaculture.pf/ / Page FB : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèque enfants

ZOOM SUR...

LES ARTISANS FÊTENT LES MÈRES AU HILTON

Vous souhaitez offrir un bel objet à votre mère ? Venez à la rencontre de la quarantaine d'artisans locaux réunis au Hilton Hôtel Tahiti à l'occasion du salon de la Fête des mères organisé par l'association de l'artisanat d'art polynésien du jeudi 26 mai, jour férié de l'Ascension, au dimanche 29 mai. « Il y en aura pour tous les goûts : des bijoux, des objets sculptés, des tifaifai, chacun pourra trouver un magnifique cadeau à offrir », indique Mama Fauura Bouteau, présidente de l'association, qui assure qu'« il y aura de très beaux objets. Les artisans sauront être à la hauteur de ce lieu magnifique. L'hôtel est un très bel écrin pour mettre en valeur le savoir-faire de nos artisans ». Et après avoir dégusté LE superbe collier en nacre ou chapeau tressé en pandanus, n'hésitez pas à aller vous initier à la confection d'un tifaifai ou d'un bracelet en coquillage, comme le proposent certains artisans.



© D.R

PRATIQUE

Salon de la fête des Mères

- Du 26 au 29 mai
- De 8h00 à 17h00 tous les jours sauf le dimanche jusqu'à 16h00
- Au Hilton Hôtel Tahiti à Fa'a'a

TA'IRI PAUMOTU 2022 : REPORTÉ EN SEPTEMBRE

Le Ta'iri Paumotu 2022, le «Rakuraku» est bien programmé cette année, mais la date initialement prévue pour le 21 avril sur le paepae a Hiro de TFTN a été reportée à septembre. Rappelons que ce concours, dont l'entrée est libre et qui se tient tous les deux ans, met en lice les meilleurs spécialistes du genre et est doté de prix en espèce. La quatrième édition, en octobre 2020, avait été remportée par le célèbre groupe des Tamarii Taenga. Pour l'édition 2022, un hommage spécial sera rendu à Fenuakura, qui avait été l'un des lauréats de la dernière édition.

PRATIQUE

- Les inscriptions sont ouvertes au Conservatoire auprès de Fabiola Teahui (tél. : 40.501.414 ou secretariat@conservatoire.pf).



© Terehau Tahiti, département communication pour Capf/20

Art et passion



2^e édition de l'exposition des artisans de Rurutu

Trente artisans de Rurutu ont fait le déplacement à Tahiti afin de mettre en lumière toute l'authenticité de leurs savoir-faire et les spécificités de leur île. Cette deuxième édition de l'exposition des artisans de Rurutu est ouverte jusqu'au 8 mai, dans le hall de l'Assemblée de la Polynésie française, n'hésitez pas à y aller !

© Service de l'artisanat traditionnel





Art et Passion, le salon des créateurs

Organisé par la fédération artisanale Papa'oa, le salon des créateurs Art et Passion s'est tenu fin mars à l'Assemblée de la Polynésie française. Pour cette édition, une trentaine d'artisans ont exposé toute la richesse et la finesse de leur savoir-faire. Bijoux, vêtements, accessoires, objets déco et bien d'autres créations originales.

© Service de l'artisanat traditionnel



Succès des ateliers de vacances

Les ateliers de vacances de la Maison de la Culture étaient de retour du 4 au 14 avril. Une édition qui a regroupé comme toujours de nombreux ateliers ! Plus de 15 ateliers pour les enfants de 3 à 15 ans : éveil corporel, tressage, carnet de voyage, poterie, jardinage, théâtre, confection de bijoux en coquillage, mandala, échecs, *pareu*... Un panel d'activités diverses et variées, pour tous les goûts ! Apprendre en s'amusant, rien de mieux pour occuper les enfants durant les vacances !

©TFTN





Cendrillon se met en scène

Les élèves de haut niveau (cycle 3 d'études) du Conservatoire, dont certains présenteront dans quelques semaines le concours de théâtre 2022 des outremer, ont interprété avec talent une version moderne et actualisée du conte de Perrault, Cendrillon. Une pièce mise en scène par Christine Bennett, professeure d'art dramatique.

© Terehau Tahiatia pour Capf/22



JUSQU'À 50% DE REMISE POUR VOUS FAIRE PLAISIR



expo



maison de la culture

présente

expo



En Cascade
Stéphanie M. du 24 au 28 mai

SALLE MURIÁVAL ouvert de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h
www.maisondelaculture.pf - Tél : 40 544 544

En avant-première
mes créations sur
Instagram



mon site &
l'interview

